

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Budget 2010**

### **Des mesures timides pour contrer l'épidémie d'obésité**

---

**Montréal, le 30 mars 2010** – Bien qu'il prévoie certaines mesures pour améliorer les infrastructures sportives, le budget 2010 du gouvernement du Québec reste timide à l'égard de l'épidémie d'obésité, constate la Coalition Poids. Pourtant, les coûts de l'obésité et des maladies chroniques qui en découlent s'élevaient à plus d'un milliard de dollars annuellement pour le Québec, selon une étude réalisée en 1999, et ces coûts sont en croissance constante depuis.

La directrice de la Coalition Poids, Suzie Pellerin, s'inquiète que ce phénomène ne retienne pas l'attention du ministre des Finances. « Plusieurs actions concrètes peuvent être prises immédiatement, comme la mise en place d'une taxe spéciale sur les boissons gazeuses et énergisantes, qui peut être réinvestie dans des activités de promotion des saines habitudes de vie, indique Mme Pellerin. C'est une façon simple, efficace et rentable pour agir concrètement contre l'épidémie d'obésité », ajoute-t-elle.

Il est établi que les boissons sucrées sont un facteur aggravant de l'épidémie d'obésité. Une étude produite en 2009 par l'Université de Californie a démontré, à partir d'un échantillon de 47 000 adultes et adolescents, que la consommation d'au moins une boisson sucrée par jour chez les adultes, se traduit par une augmentation de 27 % du risque d'être obèse ou en surpoids. Chez les enfants, la consommation d'une boisson gazeuse quotidienne augmente le risque d'obésité de 60 %. Or, la consommation de boissons sucrées – plus particulièrement les boissons gazeuses – est en forte hausse chez les enfants et les adolescents, au Québec comme au Canada.

« Le débat sur les finances publiques n'est pas terminé et nous entendons continuer des proposer des solutions innovatrices, qui contribuent à prévenir l'obésité et ainsi soulager nos finances publiques », conclut Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

#### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

**Source :** Amélie Desrosiers  
Agente de communication, Coalition québécoise sur la problématique du poids  
Téléphone : 514 598-8058 poste 233  
Cellulaire : 514 475-7431  
[adesrosiers@cqpp.gc.ca](mailto:adesrosiers@cqpp.gc.ca)

**Pour joindre Suzie Pellerin, directrice de la Coalition :**  
Cellulaire : 514 235-3766